

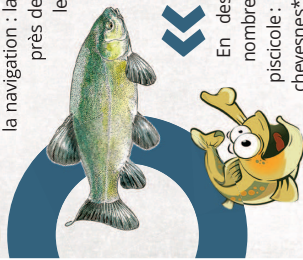
PÊCHER SUR LA DORDOGNE BERGERACOISE

Étape 1 : Mauzac - Tuilières sur la vélo route

32



Au départ du village de Mauzac et de son plan d'eau au niveau du **barrage** , le parcours longe un canal creusé entre 1838 et 1843 pour faciliter la navigation vers Libourne et Bordeaux. C'est donc sur l'ancien chemin de halage qui servait à « la remonte » des bateaux que se situe la vélo route de la vallée. Le long de cet itinéraire se trouvent des **ouvrages remarquables** , comme l'écluse et la maison éclusière de Mauzac, le « **pont canal** » de Saint-Capraise-de-Lalinde, **l'escalier d'écluses** de Tuilières avec un bassin de croisement, et le barrage de Tuilières de 19,30 m de haut et de 105 m de longueur. Ce barrage est équipé d'un ascenseur à poissons. Ce mécanisme original destiné aux poissons migrateurs comme le saumon, est pourvu d'une paroi vitrée pour observer son fonctionnement et les espèces qui l'empruntent. L'ancienne bastide anglaise de Lalinde au milieu du parcours a été bâtie au XIII^e siècle, et il est facile de deviner son implantation dans le tracé des ruelles. Mais, Lalinde abrite également une légende liée à la rivière et à la navigation : la **légende du Coulobre** . On raconte qu'au « **rapide de la Gratusse** » près de Lalinde, vivait un monstre aquatique qui terrorisait les habitants et les navigateurs en faisant chavirer les bateaux. Il fut finalement vaincu lors d'un combat par Saint Front qui donna également son nom à la cathédrale de Périgueux. Une chapelle située sur les hauteurs de Lalinde garde le souvenir de cet affrontement.



Les conseils de la « Fédé » de pêche de la Dordogne

En descendant du vélo, vous aurez la possibilité d'attraper un grand nombre d'espèces de poissons sur ce linéaire classé en deuxième catégorie piscicole : ablettes^{***}, anguilles^{**}, black-bass^{**}, brèmes^{**}, brochets^{**}, carpes^{**}, chevesnes^{**}, gardons^{***}, goujons^{**}, perches^{**}, sandres^{**} et silures^{**}. Nous vous recommandons d'utiliser les techniques de pêche au coup, de la carpe (autorisée également de nuit sur la rivière Dordogne), des carnassiers aux appâts naturels ou aux leurres. Il existe 2 parcours de graciation, un sur le canal du pont de Lalinde jusqu'à la passerelle de la Maroutine, et un autre autour du bourg de Saint-Capraise. La remise à l'eau des poissons carnassiers (brochet, sandre, perche, black-bass) y est obligatoire et la pêche au vif interdite.

Hébergement pêche à proximité :

Camping « Les berges de la Dordogne », le Moulin d'Aval à Trémolat (24510)

Tél. : 05 53 22 81 18 - <https://www.camping-tremolat.com/>



Quelques suggestions de visites dans les environs :

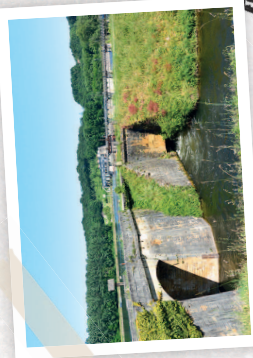
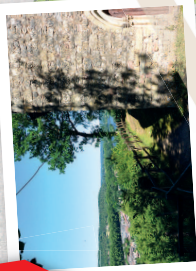
Tuilières : sentier d'interprétation du barrage et ascenseur / **Lalinde** : point de vue de la chapelle Saint Front, visite guidée de la bastide, marché le jeudi matin / **Couze et Saint-Front** : visites de moulins papeteriers / **Visite des villages** : bastide de **Beaumont du Périgord** , bastide de **Mollères** ,

33

ref. carte
C5

Mauzac-Tuilières

Distance : 16 km - Facile
Point de départ :
Port de Mauzac
N 44.86436° / E 000.79864°



Le parcours Mauzac - barrage de Tuilières

- Mauzac - Lalinde : 7,6 km
- Lalinde - Couze : 2,9 km
- Couze - Sainte Capraise : 4,2 km
- Sainte Capraise - Barrage de Tuilières : 1,6 km

Cadoux et son abbaye cistercienne et Saint-Avit-Sénieur et son abbaye. **Plus d'informations touristiques** : Office de tourisme du Pays de Bergerac - www.pays-bergerac-tourisme.com/fr
Bureau d'information de Lalinde - Tél. : +33 (0)5 53 61 08 55 - Mail : ot.lalinde@ccbdp.fr